

217C2655
FR0000063091-OP033-AS25

15 novembre 2017

Ouverture et calendrier de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société.

ANF IMMOBILIER

(Euronext Paris)

Le 14 novembre 2017, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société ANF IMMOBILIER, déposée par Rothschild Martin Maurel et Natixis¹, agissant pour le compte de la société anonyme Icade (cf. D&I 217C2645 du 14 novembre 2017).

La note d'information de la société Icade (visa n°17-587 en date du 14 novembre 2017) et la note en réponse de la société ANF IMMOBILIER (visa n°17-588 en date du 14 novembre 2017) ont été diffusées et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées.

En conséquence, en application des articles 231-32, 231-34 et 233-2 du règlement général, l'offre publique d'achat simplifiée sera ouverte du **16 novembre au 6 décembre 2017 inclus**.

Natixis se portera acquéreur sur le marché, pour le compte de l'initiateur, des actions apportées à l'offre, sur la base d'un ordre d'achat libellé au prix d'offre portant sur la totalité des actions ANF IMMOBILIER visées par l'offre.

Euronext Paris fera connaître, par un avis, les conditions de réalisation de l'offre et son calendrier détaillé.

¹ Seule Natixis garantit la teneur et le caractère irrévocable des engagements pris par l'initiateur dans le cadre de l'offre.